

Communiqué de presse

Les représentants des producteurs de lait de quatorze pays européens sont unanimes: il est impératif de revoir et corriger en profondeur le «Paquet Lait» de la Commission de l'UE afin de garantir l'avenir de la production laitière en Europe

Lors de la conférence du European Milk Board (EMB) qui a eu lieu du 22 au 24 février à Dublin, les participants ont été unanimes à reconnaître qu'une plus forte concentration des producteurs de lait au sein d'organisations indépendantes est indispensable. De même, il est nécessaire d'observer et de réglementer le marché au niveau européen de façon à réformer efficacement le mode de formation des prix sur le marché du lait dans l'esprit des producteurs.

24/02/2011 Dublin : Lors de leur conférence de Dublin, les représentants de l'EMB ont été unanimes à reconnaître que quelques propositions du Paquet Lait présenté par la Commission de l'UE constituent bel et bien un progrès. Toutefois, ce Paquet Lait continue de négliger le renforcement nécessaire de la position des producteurs sur le marché du lait.

Romuald Schaber, le Président de l'EMB, a critiqué en particulier la proposition de limiter le regroupement des producteurs à 3,5% à l'échelon européen et à 33% à l'échelon national et a attiré l'attention sur le fait qu'une telle restriction ne tenait pas compte des réalités particulières au secteur du lait. Il a attiré l'attention sur le fait que la part de marché de certaines laiteries dépasse d'ores et déjà les limites de concentration mentionnées et a, pour cela, cité l'exemple d'ARLA Foods, qui détient 95 % du marché danois, et de Friesland Campina, qui détient 8,8 % du marché paneuropéen.

«On ne cesse de nous seriner que les coopératives veulent fusionner et coopérer plus étroitement à l'échelon européen. Cette tendance est d'ores et déjà manifeste. Les milieux politiques en Europe et dans les états membres doivent tenir compte de cet état de fait s'ils veulent réellement renforcer la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire, comme ils l'ont déjà si souvent proclamé», a déclaré R. Schaber. Jackie Cahill, le Président de l'Irish Creamery and Milk Suppliers Association (ICMSA), la fédération irlandaise membre de l'EMB, soutient l'argumentation de Romuald Schaber.

«Nous assistons à une concentration croissante des entreprises de transformation et groupes de la grande distribution d'une taille aujourd'hui déjà importante sans que la Commission de l'UE ne semble s'en émouvoir. Simultanément, les producteurs de denrées alimentaires et les agriculteurs ne bénéficient d'aucun soutien dans leurs efforts pour s'organiser et agir de façon coordonnée. La Commission semble se satisfaire d'observer que l'on prive toujours plus les personnes qui produisent les denrées alimentaires de la possibilité d'obtenir des prix rémunérateurs et que le pouvoir soit de plus en plus détenu par les grands distributeurs intermédiaires dominants dans la chaîne alimentaire.»

Le positionnement des coopératives a également été évoqué : «Aujourd'hui, les coopératives opèrent sur les marchés internationaux et délocalisent des secteurs d'activité. C'est-à-dire que leurs membres n'ont souvent plus d'influence sur leurs stratégies commerciales. Pour cette raison, elles ne doivent plus être considérées comme des organisations de producteurs et ne pas bénéficier du statut particulier qui est prévu pour elles dans le document de la Commission», déclare Sieta van Keimpema, la Vice-présidente de l'EMB.



«Ces coopératives ne sont pas des organisations de producteurs, mais des entreprises de transformation qui portent un vif intérêt à ce que les prix du lait brut soient faibles. Les producteurs – indépendamment de la question de savoir s'ils sont membres d'une coopérative ou approvisionnent une laiterie privée – doivent avoir le droit et la possibilité d'adhérer à une organisation de producteurs réelle et indépendante», ajoute pour terminer S. van Keimpema.

Les producteurs de lait de quatorze pays européens ont été unanimes à reconnaître qu'il est impératif d'instituer à l'échelon européen une instance de surveillance qui observe les coûts de production et les prix ainsi que l'offre et la demande. Cette instance établirait si les prix producteurs couvrent les coûts de production, ce qu'elle garantirait en déterminant des fourchettes de prix en vertu desquels l'on déciderait quelles quantités doivent être produites. Compte tenu du déséquilibre dans les positions des acteurs de la chaîne du lait (producteurs, transformateurs, commerce, consommateurs) et de la signification de la production de lait pour la société européenne, une telle instance est indispensable. Pour assurer la pérennisation d'une production de lait durable en Europe, les représentants des consommateurs doivent également être impliqués dans le travail de cette instance.

L'EMB a cité l'exemple de la Suisse. Dans ce pays, un marché échappant à tout contrôle a favorisé l'émergence d'excédents, ce qui a été à l'origine d'une forte baisse des prix producteurs et d'un stockage de plus en plus important d'excédents de beurre. D'octobre 2008 à octobre 2010, les prix producteurs ont chuté d'environ 25 %. À la mi-février 2011, les quantités de beurre stocké s'élevaient à 7311 tonnes, soit 75,5 % de plus que pour la période de référence de 2008.

Un autre problème est la relation des prix producteurs par rapport aux prix consommateurs. Jackie Cahill à ce sujet : «En Irlande, le taux des producteurs dans le prix de vente du lait en 1995 était de 43 %. En 2005, il était encore de 36 % et a chuté à 26 % en 2009. Cette tendance est un fait établi et, si l'on ne s'attaque pas au problème en garantissant aux agriculteurs une relation équitable du prix de vente, il est plus que douteux que les exploitations agricoles familiales aient, à long terme, une perspective en Europe. Les consommateurs veulent des denrées alimentaires à des prix avantageux et, sous l'alibi de leur vendre du lait bon marché, les grandes chaînes de distribution ont tout simplement supprimé les marges en faveur des agriculteurs producteurs de lait tout en maintenant en vigueur leur marge propre ou en utilisant le lait comme «produit d'appel». Il s'agit là d'un problème européen auquel il va falloir trouver une solution européenne.»

Contact:

Silvia Däberitz, EMB 0049-176-38098500, daeberitz@europeanmilkboard.org

Cathal MacCarthy, ICMSA, 00353-87-6168758 or cathalmacCarthy@icmsa.ie

EMB – European Milk Board, Office
Bahnhofstraße 31, D – 59065 Hamm, Germany
Tél.: 0049 – 2381 – 4360495
Fax: 0049 – 2381 – 4361153

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org